SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH - Séance du 18 septembre 2002 (an préfecture 077-257702407-20200923-SI-DEL-2020-12-DE Date de télétransmission : 23/09/2020 Date de réception préfecture : 23/09/2020



## REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 septembre 2020

#### Nombre de membres :

En exercice: 68

Qui ont pris part à la délibération : 60

Dont pouvoirs: 5

Date de la convocation : 10 septembre 2020 Date d'affichage: 23 septembre 2020

#### SI-DEL-2020-12

L'an deux mil vingt, le 18 septembre, à 19h00, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Citoyen, 17 rue du Suffrage Universel à Lognes (77 185), après convocation légale, sous la présidence de M. CHEVALIER Luc.

#### **Étaient présents : 55**

Mme RODRIGUES Fatima, Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme BORIES Régine, Mme NGUYEN Khanh, Mme MOKRI Pnina, M. VOISIN Claude, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme TABAI Samia, Mme RIBAILLE Catherine, Mme RIOJA Virginia, Mme BOISSOT Colette, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, M. LASSAU Cédric, Mme HERBIN Hélène, Mme TARTARE Martine, Mme MERIGARD Sylvie, Mme DAGUERRE Martine, M. CERRI Thierry, Mme DESCROIX Patricia, Mme NAIT MERZEG Elodie, M. VERAX Jérôme, M. GAUDEFROY Gérard, Mme MOKEDDEM Hanifa, M. MACHADO Anthony, Mme BELBOUAB Linda, Mme LEHMANN Corinne, M. TEMPLIER Yvon, Mme ZAHLAOUI Chantal, M. CURUTCHET François, M. ROBERT Claude, Mme COURET Ghyslaine, Mme SARR Mariétou, M. BEGUE Gérard, Mme JULIAN Patricia, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme JODIN Isabelle, Mme COURTINE Elisabeth, Mme GUILLOSSOU Carine, M. CHEVALIER Luc, M. PILGRAIN Hervé, Mme DE SA Elda, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON Fabien, Mme BOCH Béatrice, M. COCHEZ Jean-Luc, M. DESFOUX Didier, M. TOUNSI Tony, Mme AMALOU Isabelle (suppléante de Mme BOURGOGNE Sandrine), Mme VIARD Annie (suppléante de M. FLEURY Sébastien), Mme VICTOR-LE ROCH Carline (suppléante de Mme ROTOMBE Claudine), M. ROBIN-LEROY Francis (suppléant de M. BODIER Mickael), Mme GREGOIRE Natacha (suppléante de Mme RICHARDSON Esther).

#### Étaient absents excusés: 11

Mme HAM Lavie, Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme BEERNAERT Aude, M. RABASTE Brice, Mme LECOLLE Sandrine, M. FLEURY Sébastien, Mme BORYS Halina, Mme ROTOMBE Claudine, Mme RICHARDSON Esther, Mme BRUNET Stéphanie, Mme TOMAS Elodie.

#### Étaient absents non excusés : 7

M. DELAPORTE Norbert, M. CHOFFARDET Pierre, Mme MAAH Monique, M. FATIS Stéphane, M. LECLERE Nicolas, M. BODIER Mickael, Mme LAMRI Khadidja.

#### **Procurations:** 5

Mme HAM Lavie en faveur de Mme NGUYEN Khanh, Mme BEERNAERT Aude en faveur de Mme COURTINE Elisabeth, M. RABASTE Brice en faveur de Mme BOISSOT Colette, Mme LECOLLE Sandrine en faveur de Mme TARTARE Martine, Mme BORYS Halina en faveur de Mme COURET Ghyslaine.

Secrétaire de séance : Mme DESCROIX Patricia.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH - Séance du 18 septembre 20020 n préfecture 077-257702407-20200923-SI-DEL-2020-12-DE Date de télétransmission : 23/09/2020 Date de réception préfecture : 23/09/2020



# REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 septembre 2020

#### **DELIBERATION N°SI-DEL-2020-12**

### 03 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Il est proposé au Comité de procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau.

VU l'arrêté préfectoral n°2020/DRCL/BLI/n°4 du 23 janvier 2020 modifiant les statuts du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant du Syndicat et leur répartition par commune membre,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.5211-1 et 2, L.5211-10,

VU la délibération en date du 18 septembre 2020 fixant à 4 le nombre de vice-présidents et fixant à 3 le nombre des autres membres du Bureau tel que mentionné à l'article 5 des statuts du SI CPRH,

VU les statuts du SI CPRH, notamment l'article 5,

CONSIDERANT qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents et les autres membres du Bureau doivent être élus successivement au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

VU le procès-verbal de l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin,

Les membres ont signé ainsi que le Président et la secrétaire de séance.

#### Le Comité décide :

DE PROCLAMER les délégués titulaires suivants élus vice-présidents :

- Mme Colette BOISSOT (38) voix sur 60 votants
- M. Gérard GAUDEFROY (36) voix sur 60 votants
- Mme Khanh NGUYEN (39) voix sur 58 votants
- Mme Claudine ROTOMBE (31) voix sur 58 votants

## DE PROCLAMER les délégués titulaires suivants élus membres du Bureau :

- Mme Sylvie MERIGARD (51) voix sur 58 votants 7 abstentions
- Mme Marie SOUBIE-LLADO (50) voix sur 58 votants 7 abstentions 1 contre
- M. Didier DESFOUX (51) voix sur 58 votants 7 abstentions

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH - Séance du 18 sentembre 2020 n préfecture 077-257702407-20200923-SI-DEL-2020-12-DE Date de télétransmission : 23/09/2020 Date de télétransmission : 23/09/2020 Emerain ville 29 ant quitté la séance à 20h00, à compter de l'élection du 3ème Vice-Président, Mesdames DESCOUX Marie-Agnès et JODIN Isabelle déléguées titulaires de la ville de Pomponne ayant quitté la séance à 20h45) **60 POUR PUIS 58 POUR** 

Ainsi fait et délibéré en séance du 18 septembre 2020,

Le Président Luc CHEVALIER

SYNDICAT

INTERCOM